



REGLEMENT DE LA COURSE

PARTICIPATION A L'EPREUVE

La course est ouverte à toutes personnes majeures travaillant dans les établissements de la brasserie, bars, restauration, hôtels, discothèque.

BUT DE LA COURSE

Effectuer un parcours chronométré muni d'un plateau (composition du plateau définie le jour de la course). Le vainqueur de l'épreuve sera celui qui aura franchi la ligne d'arrivée le plus rapidement possible et avec un plateau le plus complet possible.

HORAIRES DE LA COURSE

Inscription et retrait des dossards - sur présentation d'une pièce d'identité - sur le podium place Saint Pierre à 13h30.

Les modalités de l'épreuve seront rappelées par le présentateur de la manifestation.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera effectué par un jury désigné par l'organisateur. Des membres du Jury seront placés tout au long du parcours pour le contrôle de la course.

TENUE DES CONCURRENTS

Tenue professionnelle exigée pour tous les concurrents, à savoir

- Tenue homme : pantalon noir, chemise, chemisette ou tee-shirt.
- Tenue femme : pantalon noir ou jupe noire, chemisette, corsage ou tee-shirt.

En cas de non respect des consignes de tenue, le concurrent ne pourra pas prendre part au départ de l'épreuve.

PORT DU PLATEAU ET DE SES ACCESSOIRES

l'organisation fournira à chaque concurrent le plateau et ses accessoires ainsi que le dossard qui devra être porté tout au long du parcours.

Les concurrents doivent soutenir leur plateau d'une seule main, placée sous le plateau. Les concurrents ne sont pas autorisés à saisir le plateau par les bords ni à utiliser leur main libre pour soutenir le plateau. Lorsqu'un accessoire tombe à l'intérieur du plateau, les concurrents sont autorisés à le redresser.

DISQUALIFICATION

Vaudra une disqualification les actes suivants: faux départs, mauvais comportement, non-respect du parcours défini, obtenir de l'aide d'une tierce personne, avoir un ou des éléments du plateau manquant.

CLASSEMENT - REMISE DES PRIX

Tous les candidats se verront remettre un lot.
Les trois premiers se verront remettre un prix.

ASSURANCE

Chaque concurrent déclare être assuré à titre personnel.

DROIT A L'IMAGE

Le concurrent autorise l'organisateur, le cas échéant, à diffuser son image photographique et vidéo sur tous supports existants et sans contreparties.

INSCRIPTION

La participation à l'épreuve est gratuite.

L'inscription est possible sur le bulletin diffusé par l'organisation sur le site fetes-besancon.fr/recrutement ou sur demande à comitedesfetesgrandbesancon@gmail.com.

Un seul bulletin d'inscription par concurrent est autorisé, mais plusieurs sont possibles par établissement. Le tampon de la société est obligatoire.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Dimanche 7 avril 2024 à 13h30 - Place 8 septembre - Besançon.

Course ouverte aux serveurs, serveuses et aux autres métiers de la profession.

NOM et prénom du candidat.e :

Sexe : M F Téléphone : Age : (JJ/MM/AAAA) : ... / ... /

Adresse postale personnelle :

.....

Mail :@.....

NOM et adresse de l'établissement représenté pendant la course :

.....

Fait à : Le:

Signature des parties précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé"

Le candidat

Signature et cachet de l'employeur

A retourner par mail : comitedesfetesgrandbesancon@gmail.com

Toutes les informations demandées doivent être impérativement renseignées.

En signant ce bulletin d'inscription, vous vous engagez à ce que vos noms, prénoms, établissements employeurs et image soient diffusées par le comité des fêtes de Besançon et acceptez le règlement en annexe. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée, ces données seront uniquement conservées pour la bonne gestion de la course. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitime.